



Relevé de conclusions

Conseil de quartier du Centre-Ville

Jeudi 10 mars 2016 – 20h

Centre Du Guesclin

Direction des Vies Participatives

Rédacteur : Bénédicte GABRIEL

Co-Présidents : V KLUKA (co-présidente habitante), R DUPEYROU (co-président élu).

Agents municipaux : F DARTAYET (Direction Espaces publics), B GABRIEL (Direction Vies Participatives).

Membres : J BARBOTIN (Adjointe au Maire), M BILLOT, S BODIN, D CAILLAUD, B CEOLIN, D COURANT, A CRIGNON, J DAMONGEOT, B DE VILLEBLANCHE, X DE VILLEBLANCHE, JL DORLET, L FABRE, O GALAMEZ, JP GEORGES, C GIRAUD, F GUIGUET, P LACORE, N MIOT-ROGEON, JM PIERRE, J PRADEAU, E SUREAU, A Willmann, G DOUCET (CSC Centre-ville), 1 personne représentant le CSC Grand Nord.

Excusés : AC BARBANCON (co-présidente habitante) CF ARNAUD, S BERTHOUIN, M JOUSSEAUME, A MARCHAIS, M SIRONNEAU, T VRIET.

Public : 10 personnes.

Accueil par les co-présidents et rappel de l'ordre du jour du Conseil de quartier :

1/ Présentation de l'aménagement de la rue du 14 juillet (entre la place de la Brèche et la rue Terraudière) en présence des services techniques concernés

2/ Point sur les travaux des 3 commissions :

- Animation :
 - Retour sur la soirée contes du 20 janvier
 - Point sur le projet Boîtes à livres
 - Projet partenarial avec l'Arc musical : déambulation musicale et contée au Pontreau le 2/07
- Patrimoine - proposition de priorisation des demandes formulées :
 - Restauration de sculptures sur l'espace public,
 - Projet de signalétique de valorisation du patrimoine historique
 - Projet de réinstallation du buste T H Main sur les Ponts Main
- Cadre de vie:
 - Quelles avancées du projet F Ayroles ?
 - retour sur les travaux des 3 groupes de travail : Circulation colline Saint-André, Propreté-Eclairage-Sécurité, circulation-déplacements

3/ Projets d'aménagement 2016

- Rappel des projets 2015
- Définition des priorités 2016 des projets du Conseil de quartier Centre-ville

4/ Point d'informations diverses

1. Présentation de l'aménagement de la rue du 14 juillet

Réalisée par F. DARTAYET, responsable du bureau d'études Paysage urbain à la direction des Espaces publics.

A noter au préalable que les riverains du tronçon concerné par les aménagements ont été invités à cette rencontre par info-quartiers (3 personnes présentes). De plus, le principal du collège a été rencontré pour lui présenter le projet d'aménagement et recueillir son avis.

Ce projet d'aménagement s'inscrit dans la continuité de la requalification des espaces publics, livrée il y a quelques années, autour de la place de la Brèche. Il concerne la rue du 14 juillet entre l'avenue des Martyrs de la Résistance, à l'angle de la Place de la Brèche et la rue Terraudière.

Configuration de la rue – état des lieux :

- 180m de voirie sur le tronçon concerné
- 15m largeur de façade à façade
- état du stationnement sur la voie : 13 places payantes (6 côté collège et 7 sur trottoir côté impair) + 5 espaces pour un arrêt autorisé à 10min
- Absence d'aménagements cyclables
- un espace réservé aux transports scolaires pour les sorties devant le collège, à mettre aux normes PMR (pas d'arrêt de bus des réseaux TAN ou RDS)
- Eclairage public sur façade coté Collège, en souterrain sur candélabre sur le dernier tronçon Terraudière

Aspect général de la rue :

On constate un manque d'harmonie architecturale dans le front bâti :

- côté impair, on compte quelques belles façades coté Brèche, mais également des bâtiments moins bien entretenus.
- côté pair exclusivement composé du collège Fontanes qui comporte une façade à mettre en valeur par un vrai parvis.

A noter également une transition brutale avec les rues voisines, dans les matériaux de l'espace public :

- côté Brèche ou Terraudière : différence frappante dans les couleurs de revêtement (béton désactivé clair et résine imitant des pavés), de design du mobilier et d'esthétique globale (traitement qualitatif, végétalisation, etc.),
- des trottoirs dégradés par le stationnement et par des tranchées pour les réseaux et descentes de dalles;
- Une chaussée trop haute, liée aux reprises de chaussée consécutives. Il sera par conséquent nécessaire de raboter pour retirer le revêtement actuel, afin de retrouver un profil de chaussée adapté.

Constat en termes d'usages de la rue :

- un cheminement piéton complexe plus particulièrement côté impair : revêtement très détérioré, mais également présence d'un parcmètre, de véhicules garés dépassant de leur case, containers d'ordures ménagères, mobilier de signalétique ou urbain de protection : divers potelets, barrières, etc. Côté collège, le revêtement est également très dégradé mais la largeur du trottoir le rend relativement confortable.

Proposition d'aménagement :

L'aménagement envisagé consiste :

- à reprendre les espaces publics dans la continuité de l'existant côté haut de Brèche en termes de matériau et d'ambiance paysagère, qui assurera une mise en valeur de la façade du collège, en particulier par la création d'un parvis.
- à réduire l'espace réservé à la circulation des véhicules afin d'influer sur la vitesse des véhicules (une voie moins large permet la réduction de la vitesse globale). Ce rétrécissement de largeur permet :
 - d'accorder plus d'espace au piéton et de faciliter son cheminement, notamment côté impair de la rue. apaiser globalement

- d'apaiser la circulation sur ce tronçon pour favoriser un partage de l'espace entre les différents modes de déplacements (vélos, véhicules).

Réactions des participants :

- *Faut-il comprendre que la place du vélo se situe donc au milieu du flux de véhicules sur la chaussée ? Il est important de préciser que de nombreux cyclistes qui utilisent ce secteur sont des collégiens qui ne sont pas toujours en capacité d'imposer leur place sur voirie face aux automobilistes et dans une circulation avec une telle densité.*

F. Dartayet : cette voie est en zone 30, la tendance qui se dégage au niveau national dans l'application de ce type de réglementation met en évidence l'intérêt de partager l'espace entre les différents usagers afin que la circulation soit apaisée. Si on scinde les usages en créant des espaces dédiés à chacun d'eux, on ne génère aucune contrainte pour les véhicules.

- *La pratique actuelle pour les cyclistes est de circuler sur les trottoirs. Leur élargissement ne risque-t-il pas d'amplifier ce phénomène, si la seule alternative est de circuler sur la voie avec les voitures ?*

F. Dartayet : Le code de la route n'autorise pas la circulation des vélos sur les trottoirs, à l'exception des usagers de moins de 8 ans.

- *Réactions de riverains : le projet prévoit la requalification qualitative (notamment dans les choix de matériaux) de la rue et donne une place plus confortable aux piétons, ce qui est satisfaisant. Toutefois, la problématique sur cette voie réside dans le flux très important de véhicules. Quelles solutions sont envisagées pour mieux répartir la circulation entre l'avenue de Paris, la rue du 14 juillet, la rue PF Proust et le boulevard R Cassin ? La situation était plus confortable lorsque que la rue PF Proust était à double sens.*

F. Dartayet : Un cabinet a été missionné pour réaliser une étude sur la circulation autour de la Brèche et préconiser des scénarios d'évolution afin de fluidifier le trafic. Les conclusions devraient être transmises aux services début avril.

- *Le conseil de quartier, par le biais de sa commission Cadre de vie demande à être associé à la construction de ce projet d'aménagement, afin que les problématiques de circulation, vécues au quotidien par les usagers soient prises en compte dans les modifications. Les membres du conseil rappellent que cette commission existe depuis fin 2014 et aurait souhaité avoir connaissance de ce projet avant qu'il soit définitif. Il est demandé une rencontre spécifique sur site pour intégrer les besoins et demandes des usagers par le biais du Conseil de quartier.*

R. Dupeyrou : si le projet est présenté ce soir, c'est pour prendre en compte les avis des riverains et du Conseil de quartier. Il sera par conséquent programmé une rencontre sur site avec les membres de la commission afin de finaliser le projet en prenant en compte l'avis des conseillers de quartier.

2. Point sur les travaux des 3 commissions :

1. Commission Animation et Vie de quartier (référente : Agnès BAUMARD)

Retours sur la soirée contes : une trentaine de personnes présentes, mais le lieu n'aurait pas pu accueillir plus de public. Une soirée qui a été très appréciée, avec un contenu de qualité (conteur, collation proposée par le bar,...)

Les membres du Conseil de quartier envisagent de renouveler cette opération.

Projet des boîtes à livres pour inciter à l'échange de livres en libre-service :

Pour mémoire, la commission animation envisage d'installer des boîtes d'échange de livres en libre-service sur l'espace public dans le centre-ville.

Le service Vie participative a questionné la faisabilité de ce projet en sollicitant les élus, puis les services de la ville. Voici ce qui ressort en termes de préconisations de la part des services de la ville :

- Lancer une installation éphémère pour réaliser une première expérimentation et voir si le concept trouve son public à Niort. Il est proposé de viser la rentrée scolaire 2016, qui coïncide avec la rentrée littéraire, sur 4 à 5 semaines et où il pourrait être proposé aux Niortais de partager les ouvrages qu'ils ont lus et appréciés pendant l'été.
- Il est étudié en interne les possibilités pour réaliser les boîtes à planter sur l'espace public.
- La direction de la Communication est d'accord sur le principe d'accompagner le Conseil de quartier pour assurer un habillage spécifique de ces boîtes, afin de bien les identifier.
- Il est proposé de partir sur l'installation de 5 boîtes dans un premier temps. Les membres de la commission animation peuvent être force de proposition pour les lieux d'implantation. Parmi les premières idées lancées, le hall de la gare paraît être un lieu propice à l'échange de livres.
- Le service Vie participative s'est rapproché du service de la Lecture publique de l'agglomération du Niortais en charge des bibliothèques et médiathèques. La CAN est d'accord sur le principe de mettre à disposition un fonds d'ouvrages pour alimenter les boîtes au moment de l'inauguration. Le service Animations des bibliothèques pourra travailler en partenariat avec le Conseil de quartier sur ce projet si ces boîtes sont pérennisées (programme d'animation type lecture publique au pied des boîtes par exemple,...)

Propositions des conseillers :

- Le travail d'habillage pourrait se faire en lien avec le CSC Centre-ville, sous la forme d'une activité proposée dans le cadre des animations de l'été.

- Les animations et idées pour le temps d'inauguration seront à travailler en lien avec le CSC Centre-ville.

Projet déambulation musicale et contée de l'école de musique Arc musical :

A la suite de la rencontre avec Mme Lise Hatrel, directrice de l'Arc musical, en décembre dernier, les membres du bureau ont confirmé leur intérêt pour accompagner le projet de l'école de musique de réaliser sa fête de fin d'année en plein air (au pied des tours du Pontreau et sous chapiteau au centre Du Guesclin).

L'école de musique l'Arc musical prévoit de réaliser une déambulation musicale et contée sur les espaces verts du Pontreau assurée par les élèves encadrés par des comédiens professionnels de la Compagnie Autour de Peter.

Cette déambulation est programmée les jeudi 26 et dimanche 29 mai puis le samedi 2 juillet. Pour cette dernière date, il est envisagé de terminer la soirée sous le chapiteau qui sera installé à Du Guesclin pour convier le public à un bal guinguette.

A ce jour, le partenariat entre l'arc musical et le Conseil de quartier Centre-ville n'est pas clairement établi. Il est proposé d'y prendre part de manière plus concrète en rencontrant la directrice de l'établissement pour définir avec elle le champ des possibles. Le Conseil de quartier peut à minima apporter un peu de convivialité à l'occasion de chaque déambulation.

Réactions des conseillers :

- Il s'agit en effet d'un projet sympa qui apporte une dynamique sur une partie du quartier centre-ville où il apparaît important de développer le lien social. Les membres de la commission animation vont prendre contact avec l'arc musical.

2. Commission Valorisation du patrimoine : (réfèrent : Eugène SUREAU)

La commission a travaillé depuis l'installation du Conseil de quartier Centre-ville sur différentes pistes autour du patrimoine notamment historique (monuments et bâtiments) et culturel (sculptures, œuvres d'art,...) pour faire des propositions de valorisation de ce patrimoine existant mais mal connu ou peu reconnu par les Niortais et par conséquent difficile à donner à voir aux touristes.

A ce jour, peu de dossiers portés par la commission ont réellement avancé et les membres de la commission expriment leur impatience dans la prise en charge des demandes formulées.

Début février, quelques membres de la commission ont rencontré Simon Laplace, conseiller municipal en charge du patrimoine historique pour évoquer avec lui toutes ces pistes de réflexions.

Rappel des projets suivis :

- **Sculptures repérées dans l'espace public et nécessitant un entretien :** il est demandé à la municipalité de solliciter le musée d'Agesci pour prendre en charge la sauvegarde de ce patrimoine qui se dégrade : il s'agit notamment de la fontaine sur du rabot et de plusieurs stèles situées sur cette même rue et rue Ste Marthe.

Le service Vie participative contacte le musée pour lui faire part de cette demande.

- **Projet de signalétique de valorisation du patrimoine historique :** les monuments et éléments de patrimoine à valoriser sont recensés (depuis plusieurs années). Les membres de la commission concèdent que la liste est relativement importante (une bonne quarantaine de sites repérés) mais sont disposés à ce que ce projet se fasse par étape. Il pourrait être envisagé d'installer une signalétique pour les monuments les plus emblématiques dans un premier temps : Donjon, Pilori, hôtel de ville, halles,...

R. Dupeyrou précise qu'un partenariat est en cours de mise en œuvre avec l'Agence départementale du Tourisme des Deux-Sèvres : le projet consiste à harmoniser une signalétique de valorisation du patrimoine sur l'ensemble du territoire départementale.

- **Projet de réinstallation du buste T H Main sur les Ponts Main :** il est rappelé que sur les Ponts Main est installé un socle sur lequel était posé le buste de Thomas Hyppolite Main riche maître-chamoiseur. En 1860, ce dernier décide de confier une importante somme à la ville pour établir une communication directe entre le cœur de la ville et le quartier des chamoiseurs grâce à la construction de 1867 à 1872 du double pont, les ponts Main, conçus pour les véhicules. Son buste avait été réalisé en bronze par l'artiste Poisson et installé en hommage à ce grand personnage de la ville de Niort.

En 1942, le buste a été retiré de l'espace public et certainement fondu en ces périodes de guerre.

Aujourd'hui, la commission demande que soit lancée une instruction pour réaliser un buste en bronze ou en résine. Il existe un autre buste du même personnage mais réalisé par un autre sculpteur au musée d'Agesci.

Cette demande est à raccrocher au projet du Port Boinot.

Le service Vie participative contacte le musée pour lui faire part de cette demande.

Il est également rappelé que le Conseil de quartier Centre-ville s'intéresse toujours au devenir des vases de la Brèche, réalisés par Léon Cugnot qui sont un dépôt de l'Etat, mais il pourrait être envisagé un transfert de propriété vers la ville ou la CAN, les musées étant une compétence de l'agglomération.

Toujours est-il que ces vases qui nécessiteraient une restauration importante ont une valeur esthétique avérée et pédagogique.

Enfin, depuis quelques temps la commission défend l'idée de replacer des personnalités niortaises sous forme de sculptures dans l'espace public afin permettre de perpétuer une mémoire collective autour de ces personnes qui ont fait Niort.

3. Commission Cadre de vie (réfèrent : Jean-Pierre GEORGES)

La commission Cadre de vie travaille dans 4 directions :

Projet statue de Franck Ayroles, quelles avancées ?

Lors du dernier Conseil de quartier de novembre, les membres ont exprimé leur souhait d'engager la ville dans un accompagnement du projet d'implantation d'une sculpture monumentale sur Niort, en contribuant financièrement au projet à hauteur de 10 000 € sur les crédits de fonctionnement des Conseils de quartier. Les conseillers de quartier demandent un retour sur l'avancée du projet.

R. Dupeyrou précise que les crédits dédiés à ce projet sont bien réservés sur l'enveloppe des crédits de fonctionnement des Conseils de quartier jusqu'à la fin de l'année 2016. Toutefois, ces fonds ne seront débloqués qu'à partir du moment où Franck Ayroles pourra faire valoir qu'il a rassemblé le reste de la somme de 50 000 € auprès d'autres partenaires.

De plus, un certain nombre de problèmes se posent sur l'implantation de l'œuvre dans l'espace public, difficultés étudiées par les services juridiques. En effet, ce type de projet nécessite de prendre en compte en amont les aspects techniques et juridiques liés à ce nouveau mobilier urbain sur l'espace public niortais (entretien, maintenance,...)

Réactions des conseillers :

- *Il existe de nombreuses villes où il a été possible d'intégrer des œuvres d'art sur l'espace public.*

R. Dupeyrou répond que comme c'est une première à Niort, il est préférable mettre en œuvre le projet en verrouillant toutes les questions qui pourraient poser problème par la suite.

Sur les derniers mois, la commission Cadre de vie a proposé des changements en termes de méthode de travail : il a par conséquent été constitué 2 groupes de travail composé d'élus, de conseillers de quartier et de techniciens afin de permettre à chaque partie d'avancer au même rythme.

Groupe de travail Circulation sur la colline Saint-André

Première rencontre sur ce format le 19 janvier dernier et premières conclusions : il a été validé le principe de lancer une étude de faisabilité pour l'ouverture en sortie de colline Saint-André au niveau de la place A Ricard aux riverains (personnes autorisées à préciser) entre 19h et 9h (fourchette horaire à affiner avec des comptages de flux piétons sur la rue Ricard), avec la mise en place d'un système de fermeture physique en dehors de ces horaires.

Le système d'accès à cette sortie par le biais d'une borne escamotable représenterait un investissement estimé à ce jour à 40 000 €.

R. Dupeyrou précise que l'objectif de ce groupe de travail consiste à trouver une solution pour permettre un désenclavement de la partie sud-est et non de faciliter la circulation nord-sud. Le groupe de travail se rencontre pour poursuivre ses travaux le 15/03.

Groupe de travail Circulation - déplacements

Une première sortie dans la configuration Groupe de travail Conseillers de quartier (et association villOvéLO), élus et techniciens, s'est réalisée pour traiter la question des déplacements vélos, personnes à mobilité réduite, piétons, voitures, sur l'axe Rue de la Gare - Place du Roulage (aller-retour), avec 4 équipes missionnées pour observer et relever les usages, les difficultés et les points qui fonctionnent bien sur cet itinéraire :

- Équipe piéton
- Equipe vélos
- Equipe PMR
- Equipe voitures

A la suite de cette sortie de terrain, il a été réalisé un tableau de repérage dysfonctionnements,...

Une rencontre est programmée pour envisager les suites à donner mardi 05/04 avec les membres de la sortie sur site.

R. Dupeyrou rappelle que ce type d'initiatives est très positif dans le sens où elles permettent de recenser les difficultés qui peuvent être rencontrées au quotidien par les usagers et de trouver des solutions simples, avec des petits aménagements éventuels. Cela constitue une forte valeur ajoutée dans la prise en compte des problématiques de déplacements, une manière efficace d'améliorer le cadre de vie des Niortais.

Groupe Propreté – éclairage – sécurité

Les membres du groupe de travail expriment un certain nombre de mécontentements liés au comportement des gens : sont évoqués un certain nombre de problèmes de propreté de l'espace public (déjections canines, mégots, dépôts sauvages,...).

Le groupe de travail demande une rencontre élus-techniciens Ville-CAN pour aborder les questions de la gestion de la collecte des déchets sur le centre-ville et de la propreté urbaine : mode de fonctionnement de la collecte des déchets sur le centre-ville de Niort ainsi que le fonctionnement des canisites et sacs à déjections canines, ramassage encombrants,... Cette rencontre a lieu mercredi 13 avril, 18h30-20h, salle des commissions.

La question de l'éclairage qui n'a pas été traitée récemment, fera l'objet d'une réunion spécifique.

3. Projets d'aménagement 2016

• Rappel des projets 2015

En 2015, la Vie participative disposait de 200 000 € de crédits en investissement pour permettre la réalisation de projets d'aménagement, et ainsi l'amélioration du cadre de vie des habitants. Voici la liste des projets financés sur 2015, qui ont été déterminés par la municipalité à partir des priorités émises dans chacun des Conseils de quartier.

Quartier	Secteur / rue	Contenu du projet	coût
Clou Bouchet	Rue Henri Sellier	Espace vert au 12/ 22 rue Sellier (hors PRUS) avec fermeture accès voiture	35 000€
Tour Chabot Gavacherie	Parking du CSC du Parc	Reprise totale du parking avec sous couche, enrobé et marquage. Création de 2 cases PMR	26 000€
Saint Liguairé	Abords du groupe scolaire Agrippa d'Aubigné	Sécurisation des déplacements piétons (notamment parvis école maternelle) et marquage global au sol du stationnement sur le centre bourg + marquage au sol du STOP Moulin/ Huit Mai avec suppression de la priorité à droite créée dans le cadre du cœur de quartier.	25 000€
Souché	Rue de Souché Secteur coop/ CA	Elargissement des trottoirs et reprise de la chaussée entre le carrefour André Gide et la partie rénovée (+ 21 000 € pris en charge par la DEP pour la réfection de la chaussée)	29 000€
Saint Florent	Rue Jean Jaurès	Sécurisation des piétons avec création d'un trottoir et d'un alternat feux	25 000€
Nord	Carrefour Gainerie/ Sarrazine/ Cholette	Sécurisation du carrefour par un giratoire	60 000€
TOTAL crédits investissements 2015			200 000€

Quelques clés de lecture et d'information :

- Ce sont 6 quartiers qui ont bénéficié du financement d'un projet en 2015
- Tous les projets, à l'exception du Clou-Bouchet ont respecté la règle de réalisation des travaux dans l'année ; toutefois les crédits pour ce projet sont bien issus de l'année 2015 et le chantier a été lancé en mars 2016.
- Cette année les projets ont été orientés vers la voirie mais toute demande en lien avec les espaces verts ou le patrimoine peut également bénéficier des crédits de quartier.
- La municipalité aura une attention particulière pour les 3 quartiers, Ste Pezenne, Goise-Champommier-Champclairot et le Centre-ville, qui n'ont pas bénéficié de crédits d'investissement en 2015 dans les arbitrages effectués cette année.

• **Définition des priorités 2016 des projets du Conseil de quartier Centre-ville**

Pour 2016, la Vie participative dispose à nouveau de 200 000 € de crédits d'investissement mutualisés pour les projets des Conseils de quartier sur l'ensemble de la ville.

Chaque Conseil de quartier émet ses priorités parmi les projets évoqués, travaillés. Pour une partie certains sont déjà connus car ils ont été recensés dès 2015. Sont-ils toujours d'actualité, à conserver dans les demandes ?

Si le Conseil de quartier formule de nouvelles demandes, celles-ci nécessiteront un travail de faisabilité, d'étude et de chiffrage de la part des services techniques qui pourrait rendre complexe leur réalisation sur 2016.

A l'issue de la série de Conseils de quartier qui se déroule tout le mois de mars, les élus effectueront l'arbitrage final des projets retenus pour financement sur 2016 et réalisation d'ici la fin de l'année. Cet arbitrage prendra en compte le plan de charge des services techniques si certains projets nécessitent la phase d'étude et de chiffrage.

La liste des projets retenus sera présentée à l'occasion des Conseils de quartier de mai et juin.

Le bureau du Conseil de quartier propose d'échanger sur l'ordre des priorités qui a été travaillé et de valider cette proposition pour le Conseil de quartier Centre-ville :

- > 1. Projet statue F Ayroles 1
- > 2. Réalisation du buste T. H. Main 2
- > 3. Plan de circulation Colline St-André : borne escamotable 3
- > 4. Projet boîtes à livres 4
- > 5. Nouvelle soirée contes 5
- > 6. Pique-nique géant Brèche 6
- > 7. Projet signalétique (en lien avec l'ADT 79) 7

Réactions des conseillers :

- Certains conseillers ne concevaient pas que ces crédits pouvaient financer la réfection de parkings.

- La question du projet de borne escamotable pour l'ouverture de la place A Ricard pour un nombre restreint de personnes autorisées est exprimée, ce projet ne touchant que trop peu d'usagers. En effet, il s'agit d'un investissement relativement lourd qui ne permettra a priori d'améliorer le quotidien de très peu de riverains.

- Une partie des conseillers expriment le fait qu'ils ne peuvent pas voter cette liste en l'état, ne reconnaissant pas de notion de priorité dans le projet de financement de la borne escamotable.

Il est par conséquent proposé de s'accorder sur la liste suivante, où les projets ont d'abord été scindés en investissement et en fonctionnement :

Investissement

- > Réalisation du buste T. H. Main 1
- > Plan de circulation Colline St-André : borne escamotable 2

Fonctionnement

- > Avancée projet statue F Ayroles 1
- > Projet boîtes à livres 2
- > Nouvelle soirée contes 3
- > Pique-nique géant Brèche 4
- > Projet signalétique (en lien avec l'ADT 79) 5

4. Questions diverses d'actualité

Cinémas en plein air

Sur 2015, cette nouvelle proposition estivale et culturelle a été une réussite dans chaque quartier où elle a été programmée.

Il a même été analysé que la notion de proximité dans ce type d'opération est primordial.

La Vie participative en lien avec le service Culture proposent par conséquent de renouveler l'opération avec 6 dates pour l'été 2016.

Normalement d'ici le 2 mars, Le service Culture devrait revenir vers nous (via Laurence) pour nous préciser les dates et les lieux. Sinon, les dates arrêtées sont les suivantes :

- Samedi 02/07 – Parc Tour Chabot
- Lundi 04/07 – Place du Donjon
- Lundi 11/07 – Saint Liguair
- Lundi 18/07 – Quartier Nord (Cholette)
- Mardi 02/08 – Sainte Pezenne
- Lundi 08/08 – Saint Florent
- Vendredi 19/08 – Parc Tour Chabot
- Mardi 22/08 – Place du Temple
- Samedi 03/09 – Bassin d'orage de Champclairot

Et les lieux envisagés (un repérage sur site est en cours sur les sites nouveaux) :

- Place du Donjon (Centre-ville)
- Place du Temple (Centre-ville)
- Parc de Cholette (Nord)
- Espace vert derrière le CSC de Ste Pezenne (Ste Pezenne)
- Espaces verts à proximité de la place C Saboureau (St Liguair)
- Massujat (Goise-St Florent)
- Bassin d'orage Champclairot

Valorisation des cours d'eau

Pour répondre à une demande formulée par les Conseils de quartier de Souché et du Nord qui sont plus spécifiquement concernés par les cours d'eau à Niort (notamment du fait de la présence du Lambon et du secteur de protection des eaux du Vivier sur cette partie du territoire de Niort), nous avons sollicité le service en charge de cette thématique pour travailler à leur valorisation.

En effet, il n'existe pas de signalisation pour informer de la présence des cours d'eau sur Niort, il n'y a aucun panneau d'indication alors que l'eau est très présente sur notre commune.

Le service a donc réalisé un recensement des points où les cours d'eau croisent un chemin, une rue, un pont,... pour y proposer d'installer une signalisation.

C'est ce recensement et les propositions des lieux où il paraît pertinent de poser cette signalétique qui feront l'objet de la réunion du 25 avril prochain, une réunion inter-quartier car l'ensemble des conseils est concerné, même si certains plus que d'autres.

Questions diverses

- *La rue des Trois-Coigneaux sur ses 25 premiers mètres est constituée d'un trottoir extrêmement dangereux, ne permettant pas le croisement des piétons sans que l'un d'eux ne soit obligé de descendre sur la chaussée, alors même que les véhicules sont en pleine accélération quand ils empruntent cette voie. Sa largeur ne respecte pas les normes d'accessibilité.*

Le conseiller de quartier à l'origine de cette interpellation de la mairie a sollicité la municipalité à ce sujet en mai 2015, pour rencontrer D. Six et les services techniques en octobre dernier. Depuis, aucune nouvelle sur la prise en charge du dossier.

Il est proposé que ce dossier soit traité au sein de la commission Cadre de vie avec le groupe de travail Circulation – déplacement. A noter que l'entrée de la rue a été évoquée lors de la visite de terrain concernant les déplacements sur la rue de la Gare. Il a été constaté la vitesse des véhicules tournant à droite rue de Trois-Coigneaux pour rejoindre le secteur de la gare plus rapidement que par la rue de la Gare.

- *Il est évoqué de manière globale la question la réglementation de la vitesse des véhicules (zones piétonnes, de rencontre, 30, 50) sur l'ensemble du centre-ville. Le plan de ces différentes zones n'est pas connu des usagers. En dehors des zones piétonnes, il est complexe de savoir où se situent notamment les rues en zone 30. Un minimum de communication est requis pour rendre plus lisible le partage des voies.*

* * *